

Rapport d'activités 2021



Table des matières

1. Présentation de SAM

- 1.1 Qu'est-ce que SAM ?
- 1.2 Constitution
- 1.3 Conditions de prise en charge

2. Objectifs généraux

3. Ressources humaines

- 3.1 Composition de l'équipe
- 3.2 Organigramme

4. Public cible

5. Cadre institutionnel

- 5.1 Service sociojuridique
 - a. L'axe social
 - b. L'axe juridique
- 5.2 Service formations
 - a. L'axe français langue étrangère (fle)
 - b. L'axe citoyenneté
 - c. Tables de conversation
- 5.3 Service interculturelité

6. Service accueil et accompagnement de MENA

- 6.1 L'axe Pamex
 - a. Mena Fedasil
 - b. Mena de la rue
- 6.2 L'axe guidance jeunes (mise en autonomie mena et ex-mena)

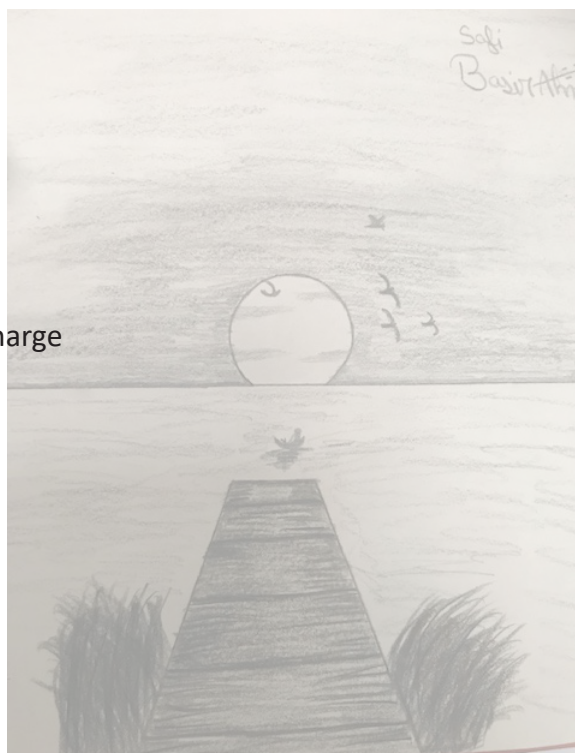
7. Ressources financières

8. Les partenaires

- a. Réseau associatif
- b. Public
- c. Privé

9. Perspectives 2022

10. Conclusion



Dessin d'un jeune

1.1 Qu'est-ce que SAM ?

Le **service d'aide aux migrants** asbl, en abrégé SAM asbl est une institution dont la mise en place a été pensée pour répondre à des besoins spécifiques que rencontrent les personnes migrantes. Il aurait fallu le dénommer service d'**accompagnement** mais force est de constater que la notion d'aide semble, hélas, de plus en plus d'actualité.

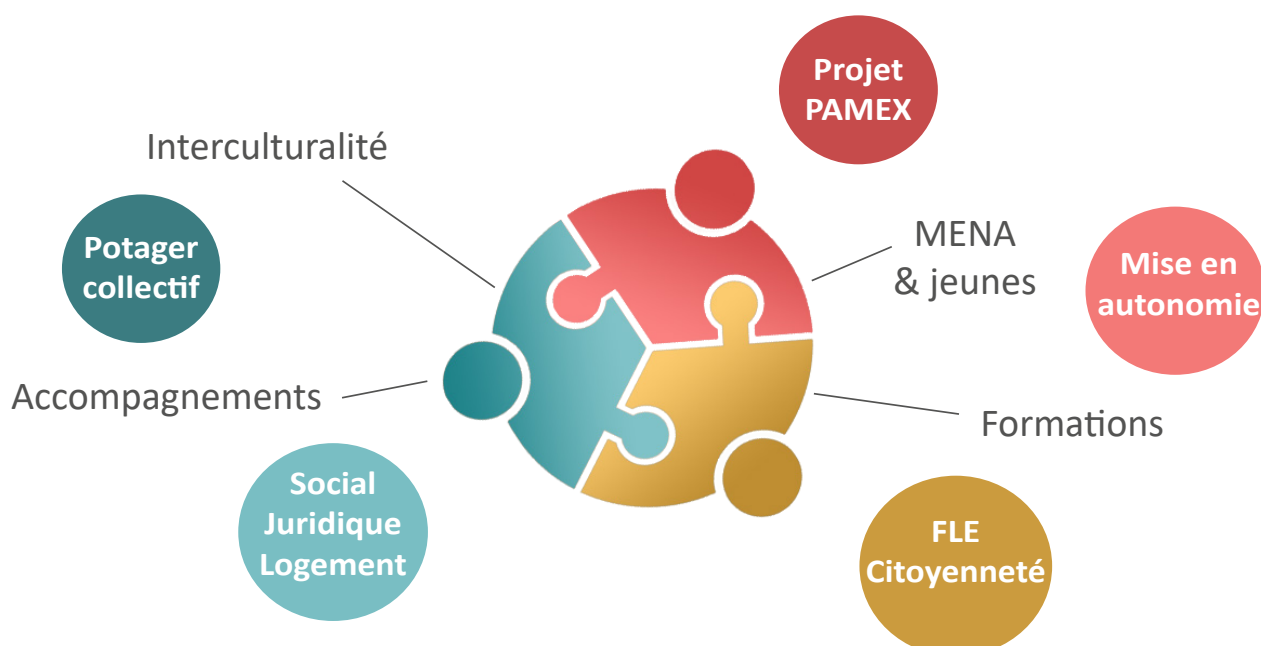
C'est la nécessité de créer un espace dédié aux personnes migrantes de manière générale qui a guidé notre réflexion et notre analyse. Nous sommes partis du principe général que la finalité de l'accueil du migrant dans la société belge, voire européenne ; le but ultime visé, corroboré par différents dispositifs qu'ils soient d'accueil, financiers ou simplement normatifs mis en place, est son intégration. L'intégration de l'étranger dans sa société d'accueil.

D'inspiration de l'imburgering, politique flamande visant l'intégration des migrants en vigueur depuis 2004, la politique du désormais fameux parcours d'intégration, d'abord non obligatoire, est devenu plus qu'une réalité, une institution inespérée mais pleinement nécessaire et justifiée en Wallonie à partir de 2014. La Wallonie a revu, en 2016, sa copie en la matière et l'a rendu obligatoire. En 2018, elle a redessiné ses contours. Le nombre d'heures de cours en FLE passe de 120 à 400h et en citoyenneté de 20 à 60h.

Dans le même temps, le gouvernement wallon a renforcé ses exigences par la volonté expresse de professionnaliser davantage l'accompagnement proposé aux migrants. Désormais, tout primo-arrivant a l'obligation de suivre le parcours d'intégration dans un laps de temps bien défini.

En 2021, attentive aux demandes du réseau associatif ILI en plus du souci de mettre un peu plus de cohérence entre Objectifs versus Moyens - finances - RH, **la Wallonie a prévu d'augmenter le nombre d'heures d'apprentissage du français par semaine, revu la politique d'accompagnement des services socio-juridiques et insisté sur l'éducation contre le racisme.**

SAM c'est aussi ...

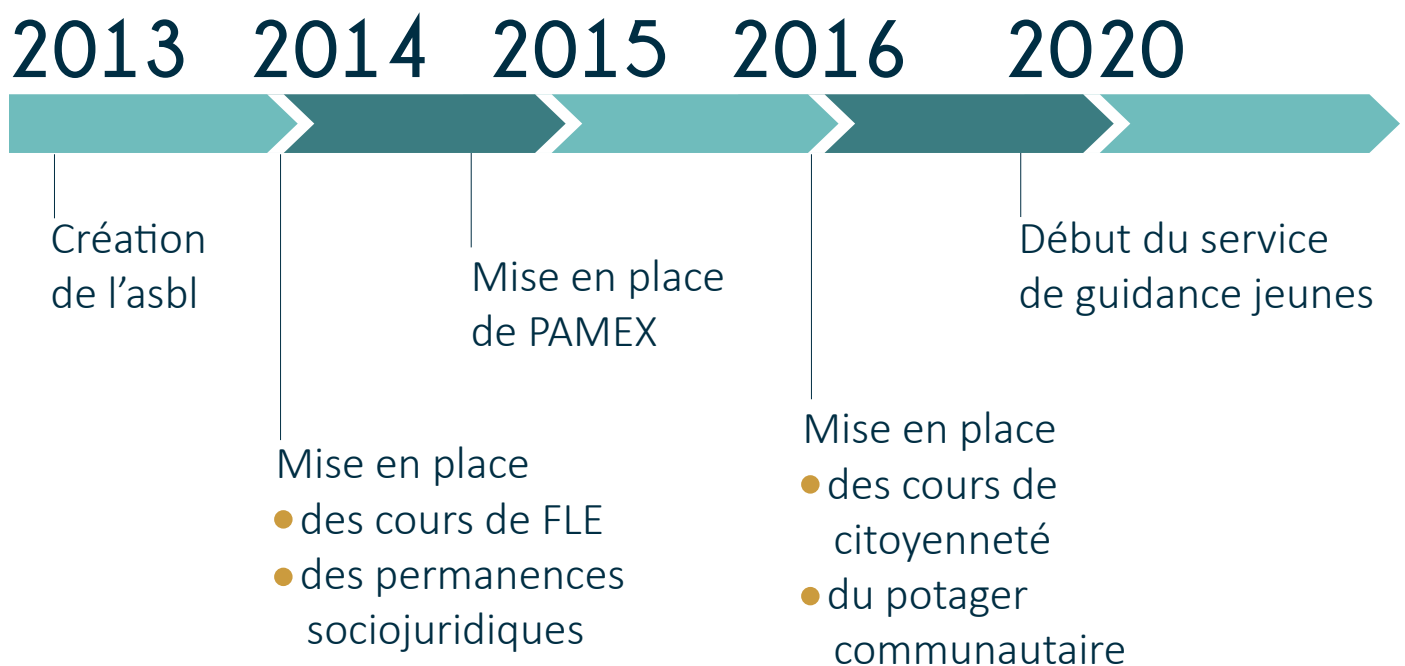


1.2 Constitution de SAM

L'assemblée constitutive du *27 septembre 2013*
a créé le SERVICE D'AIDE AUX MIGRANTS asbl.

Il s'est défini quelques axes pour rendre plus efficient le travail proposé et atteindre les objectifs fixés.

SAM en quelques dates...



1.4 Conditions de prise en charge

Les conditions de prise en charge et leurs modes varient d'un service à l'autre.

D'emblée nous pouvons dire que la notion de primo-arrivant ne revêt pas la même acception juridique selon le pouvoir subsidiant. Et par conséquent la possibilité de prise en charge du primo-arrivant dépend de la matière et des compétences soient régionales, fédérales, provinciales, communales...

Processus proposé selon le service :

PAMEX

- TO
- Happy TO
- COO
- MENA de la rue

Centre d'accueil
ou dispatching

RÉPONSE

DEMANDE

TO de SAM

Transfert

Cellule MENA
Fedasil

La structure d'accueil (Fed, CR, Ila, Caritas, tuteur, parfois la police ou le jeune qui se présente seul à Pamex) envoie la demande vers la Cellule mena de Fedasil.

Après analyse, la cellule mena contacte un TO qui donne son accord ou non.

Si c'est oui, informe la cellule mena et contacte le centre demandeur pour organiser l'arrivée du jeune.

GUIDANCE

Tuteurs

Centre
d'accueil

DEMANDE

DEMANDE

Service
guidance

Le centre d'accueil ou, le plus souvent, les tuteurs font la demande d'accompagnement directement au service guidance.

Selon le profil du jeune, un contrat est signé entre le jeune, le tuteur et le service guidance. Parmi les conditions, outre le faible degré d'autonomie, il y a l'âge (entre 16 et 26 ans) ou encore la faible maîtrise de la langue...

LES OBJECTIFS DE SAM

- Promotion et facilitation à l'intégration
- Stabilisation de jeunes en situation de crise
- Mise en autonomie de MENA et adolescents
- Vivre et faire ensemble
- Accès au logement en évitant les marchands de sommeil

582
personnes ac-
compagnées
en 2021



Favoriser l'intégration du migrant dans le tissu socio-économique belge.

Il s'agit de services à mettre à disposition du migrant pour faciliter ses démarches pour son intégration dans sa nouvelle société d'accueil notamment un service social, un service juridique, un service d'aide à la recherche logement, un service de formation à l'apprentissage de la langue et de formation citoyenne, un service d'accompagnement à la recherche d'emploi, un service d'hébergement de mineurs étrangers non accompagnés (mena) vivant des problématiques liées à son parcours d'exil, un service qui vient compléter le précédent, ou qui s'articule bien avec lui, le service guidance, qui s'occupe des mena et ex mena, autorisés au séjour ou non dans une moindre mesure, qui se retrouvent à vivre seuls, livrés à eux-même, le service qui a comme souci de favoriser le vivre ensemble par l'exemplarité.

La réunion de tous ces services au sein d'une seule entité (SAM asbl) a toujours eu pour ambition de permettre au migrant d'éviter le renvoi d'une institution à une autre, ce que nous avons appelé le «parcours du combattant». Il faut être très fort dans le sens de développer une telle résilience pour arriver à échapper aux conséquences auxquelles cet état d'errance institutionnelles expose.

II. Objectifs généraux

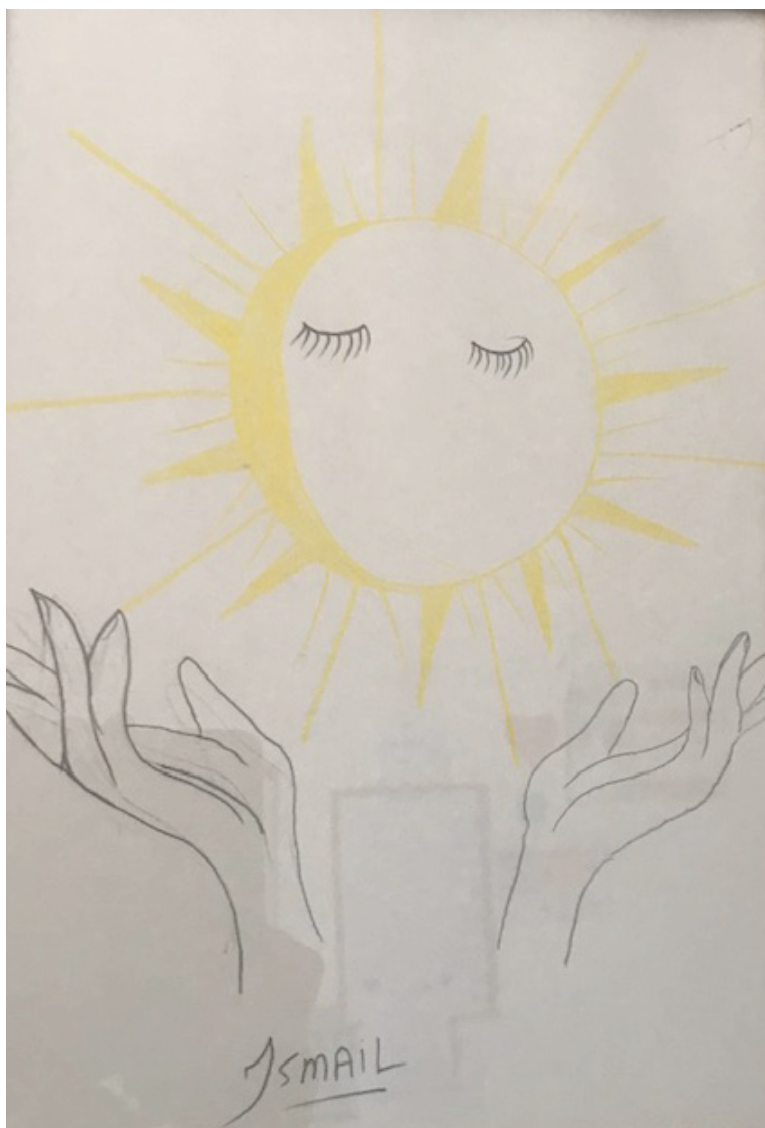
Promouvoir l'intégration

Promotion du parcours par des outils pédagogiques

SAM asbl se donne encore quelques années de pratique avant de produire de tels supports. Toutefois, les outils produits par le DISCRI et d'autres institutions quant à la citoyenneté est déjà en soi une belle promotion du mieux vivre ensemble. Le vecteur de cette promotion serait de garder tous ses acquis naturels, culturels, philosophiques et les adapter à ceux de la société d'accueil. Nous restons toujours convaincus que la doctrine Zemourienne n'est pas le modèle adéquat même si elle trouve de plus en plus écho dans la société. Cela dit, cela passera indubitablement par la connaissance de son pays d'accueil, ses codes, sa culture et faire de ces deux cultures un mixtes sous l'arbitrage strict de la loi. Et Il faut accompagner ce processus par une vraie pédagogie. L'écueil à éviter serait notamment d'opposer les deux cultures, celle d'origine et celle d'accueil.

Le mineur étranger non accompagné MENA

Donner une place et porter un intérêt particulier à l'accompagnement d'un autre type de migrant, encore plus vulnérable.



Dessin d'un jeune

De la diversité des services proposés découle la place que SAM occupe actuellement dans le paysage associatif.

La Région wallonne, chaque année, modifie sa vision de l'accompagnement en modifiant les règles au niveau des qualifications requises pour les accompagnants. Le **professionnalisme des intervenants** et un certain **niveau d'exigence** dans la qualité de l'accompagnement sont de plus en plus mis en avant par les pouvoirs subsidiaires.

3.1 Composition de l'équipe

Lors de sa constitution en 2013 jusqu'en novembre 2014 (date de ses premiers engagements) SAM est d'abord composé d'une équipe constituée exclusivement de bénévoles puis engage un volume de 1,5 ETP grâce aux aides à l'emploi (APE) de la Région Wallonne.

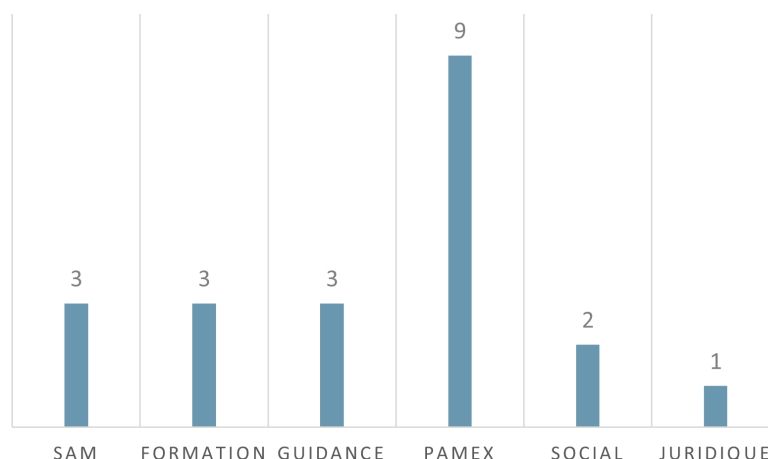
En **2021**, SAM a occupé **9,88 ETP** repartis sur **14 personnes** à des moments différents de l'année.

Ajouté à cela **3,5 ETP** en **travailleurs article 60** et **CAP** ainsi que la présence indéniable des **bénévoles** sans lesquels SAM n'est pas.

La pandémie due à la SARS-COV2 nous a démontré mathématiquement qu'il est impossible de fonctionner avec 1 travailleur par shift. On le savait via la charge de travail quotidienne mais nous sommes contraints par la situation sanitaire de procéder au remplacement de collègues à certains postes de travail.

Nombre de
travailleurs
et bénévoles
par service

Total : 21
personnes



Globalement en 2021

Le **personnel salarié** est composé par service :

- Service social : 0,75 puis CTR
 - Service formation : 1,36 ETP
 - Service juridique: 0,5
 - Service Guidance : 1,53 ETP
 - Service Pamex : 2,75 ETP
 - Direction : 1 ETP
 - Interculturalité : 0,37 ETP
 - Admin : 0,2 ETP
-
- De janvier à décembre : 8,75 ETP
 - De juin à décembre : 0,5ETP
 - De mars à Juillet : 0,5 ETP
 - Juillet à décembre : 0,8 ETP
 - Mi-septembre à décembre : 0,8 ETP
 - De novembre à décembre : 1 ETP

Total
17 salariés

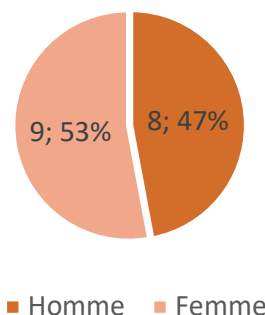
Ce qui fait un **total de 11, 42 ETP** en proratisant.

Total
4 bénévoles

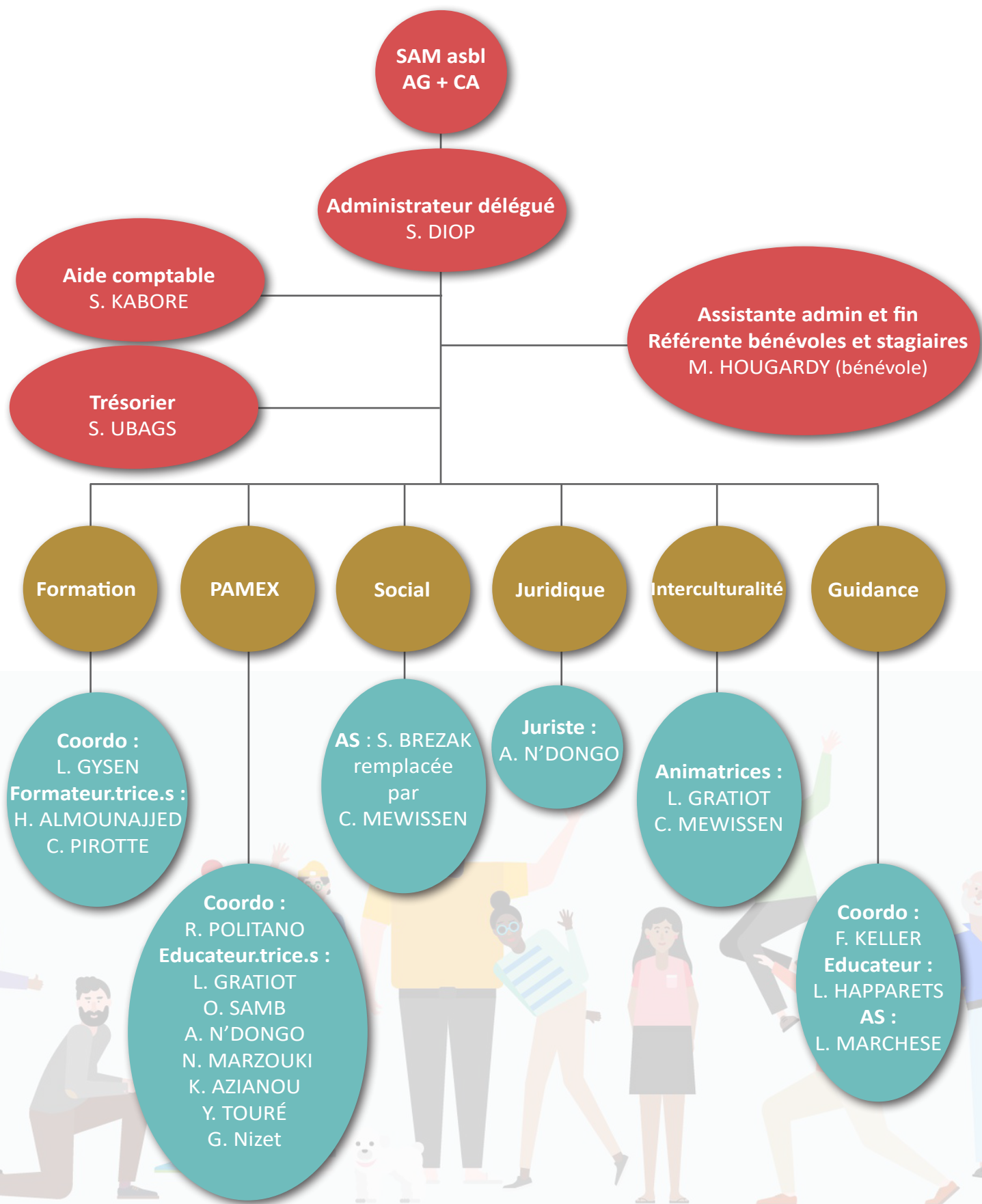
Le **personnel bénévole** est composé de :

quatre personnes prestant en moyenne et, pour la plupart, une ou deux demi-journées par semaine chacune.

Répartition travailleurs/genre



3.2 Organigramme de l'équipe



Toute personne étrangère ou d'origine étrangère

sans distinction aucune,
quel que soit son statut juridique ou administratif

ILI :	Public exclusivement adulte
PAMEX :	Public de Mena
Guidance :	Public de jeunes adultes (16-26)

Toutefois, il est important de distinguer certains termes ;
notre public se compose à la fois

- de **migrants** lato sensu
- de **primo-arrivants**



*Au sens entendu par la région wallonne,
tel que défini dans le décret wallon relatif
au parcours d'intégration des personnes
étrangères ou d'origine étrangère.*

En 2021, tous
services confondus,
nous avons accompagné

582
personnes



5.1 Service sociojuridique

AXE SOCIAL

L'intégration réussie est toujours concomitante à la qualité de l'accueil, d'une part, et à la prise en charge d'autre part, réservées aux migrants. C'est en cela que le service social est déterminant dans ce processus.

Les permanences sociales constituent le réceptacle des demandes (anamnèses) et c'est à partir de celles-ci que le dossier est suivi et géré par le service social ou orienté vers les autres services de l'ASBL (FLE, juridique, citoyenneté).

À savoir que l'année de subvention par ce secteur d'activités court du 1er juillet au 30 juin. Donc, elle est à cheval sur deux années civiles. Pour donc l'année 2020 – 2021 ce service a fonctionné avec une assistante sociale qui a essayé tant bien que mal de garder le tempo malgré les différentes décisions du Codeco rendant impossible un accompagnement efficient. Force est de constater que la Covid avec son lot de décisions subséquentes de confinement, télétravail etc. a eu raison de notre assistante sociale.

Qu'à cela ne tienne, malgré donc les contraintes liées aux confinements et le télétravail obligatoire, pour cette période, le service social a accompagné...



108
nouveaux
dossiers

L'aide à la recherche logement demeure un problème épineux. Les récentes inondations à Liège ont réduit drastiquement les possibilités d'accès au parc immobilier locatif. Ajouté à cela la lenteur qui frise avec l'inhumanité des services des CPAS n'est pas de nature à promettre des perspectives meilleures. Dès lors, se présente toute la difficulté de faire des projections conjoncturelles à court et moyen termes.

Cela dit et malgré la connaissance du terrain et les difficultés y afférant, le premier accueil reste déterminant dans le processus d'intégration. Notre public est orienté le plus souvent par les structures d'accueil communautaires de Fedasil ou de la Croix-Rouge ou individuelles des ILA ou encore Caritas. Cela concerne des migrants ayant obtenu le statut de protection internationale ou subsidiaire et qui souhaitent s'installer dans la province liégeoise. Malheureusement, nous constatons encore que cette demande d'accompagnement ne nous est généralement présentée que tardivement en ce sens que le bénéficiaire dispose, à partir de la date de la reconnaissance de son statut de réfugié ou dès son obtention d'un droit de séjour de plus de trois mois sur le territoire, d'un délai de 2 mois renouvelable sous conditions, pour trouver un logement. Et c'est souvent dans la seconde partie de cette période que le service social de SAM est appelé à la rescousse. Renforcer ce secteur d'activité ne serait pas superflu. Rares sont ceux qui arrivent à trouver un logement décent qui respecte la dignité humaine dans un laps de temps si court. Comme dit plus haut les conséquences des inondations en 2021 se font sentir ici aussi.

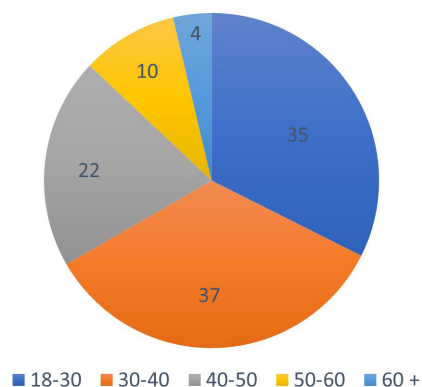
Les permanences se tiennent les mercredis et vendredis de 9 h à 12h uniquement sur rendez-vous.

Les après-midis sont consacrés au suivi des dossiers, des rendez-vous spécifiques toujours dans le cadre du suivi des dossiers. Il en est de même des matinées des mardis.

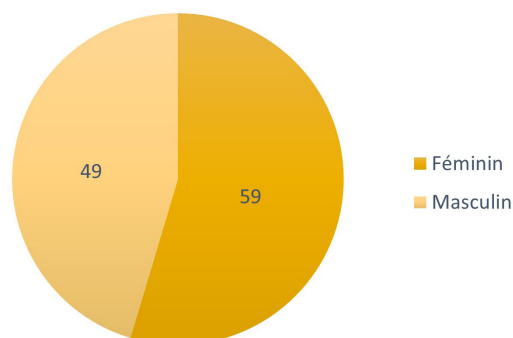
Le service social en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES : 108

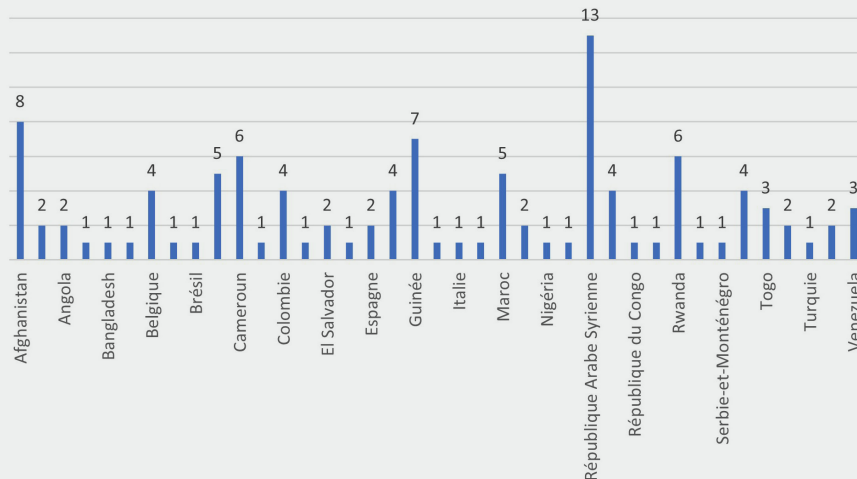
Répartition par tranche d'âge



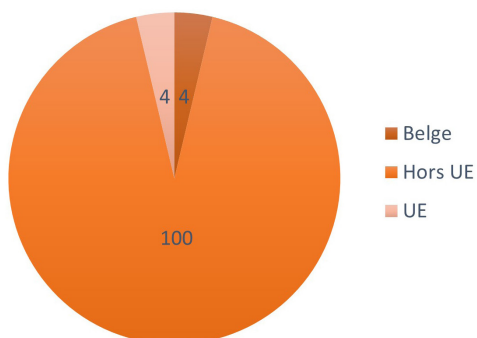
Répartition par sexe



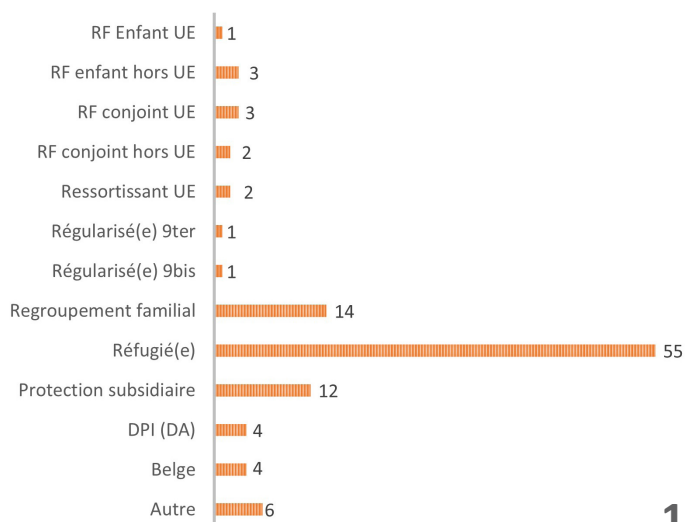
Répartition par nationalité



Répartition par origine UE / Hors UE



RÉPARTITION PAR STATUT DE SÉJOUR



AXE JURIDIQUE

Le public est le même que celui du social et le fonctionnement des deux services est identiques.

Le service juridique assure **deux permanences hebdomadaires**.
Les jours d'ouvertures sont donc les **mardis** et **jeudis**.

➤ Le matin est consacré à accueillir les bénéficiaires.

Le juriste se pose donc en «généraliste» et aborde les différents problèmes. Il fournit les conseils et informations nécessaires. C'est ainsi qu'il aborde plusieurs sujets aussi bien en matière du droit des étrangers que d'autres matières. Cela permet d'aborder les situations périphériques qui grèvent souvent le principal, la raison de sa consultation. Ainsi sont abordés leurs droits subjectifs (séjour, mariage, RF, demande acquisition de nationalité) tout en veillant à rappeler leurs obligations.

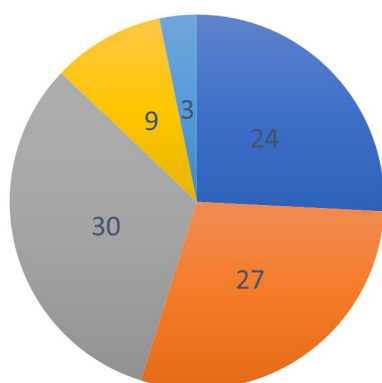
Si la situation mérite un approfondissement ou une intervention, les après-midis y sont consacrés. C'est ce que nous appelons la **phase précontentieuse**.

➤ Si la situation nécessite de faire appel à un expert : nous orientons vers un spécialiste (avocat ou asbl spécialisée) C'est la **phase dite contentieuse**.

Le service juridique en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES : 93

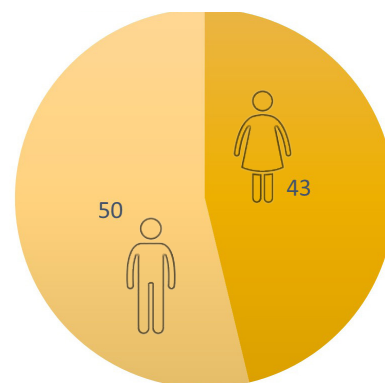
Répartition par âge



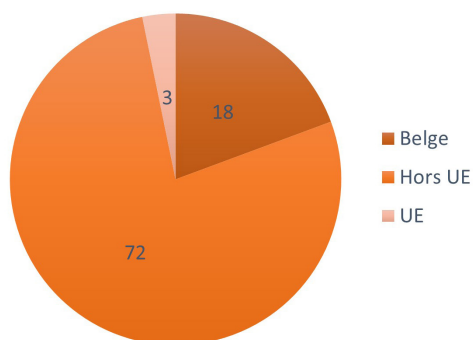
■ 18-30 ■ 30-40 ■ 40-50 ■ 50-60 ■ 60+

Public entre 30 et 50 ans majoritaire.

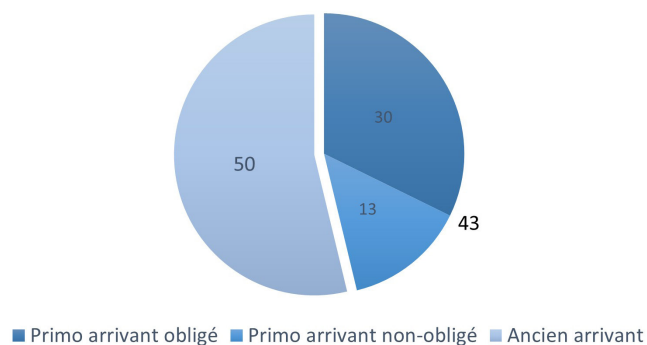
Répartition par sexe



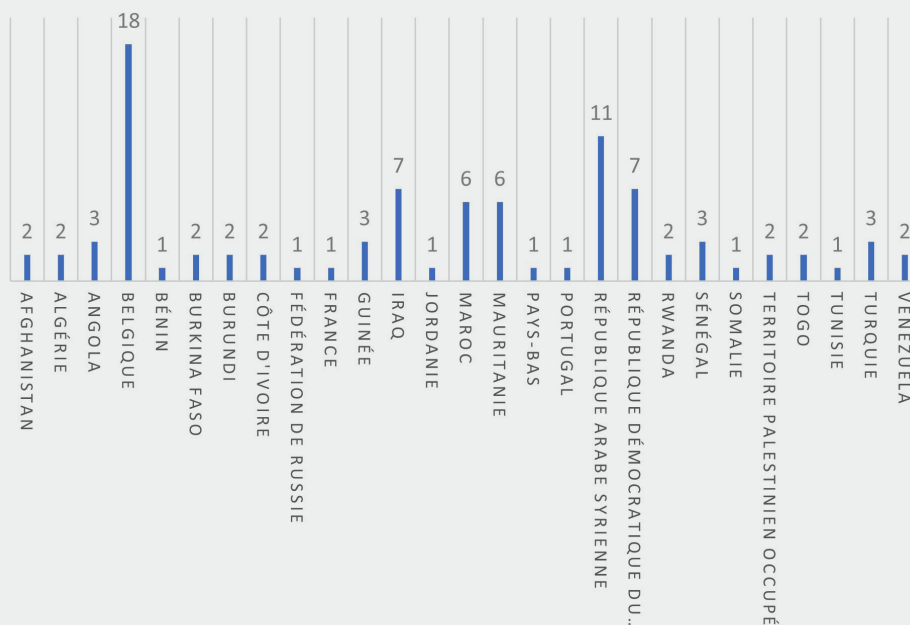
Répartition par origine UE / Hors UE



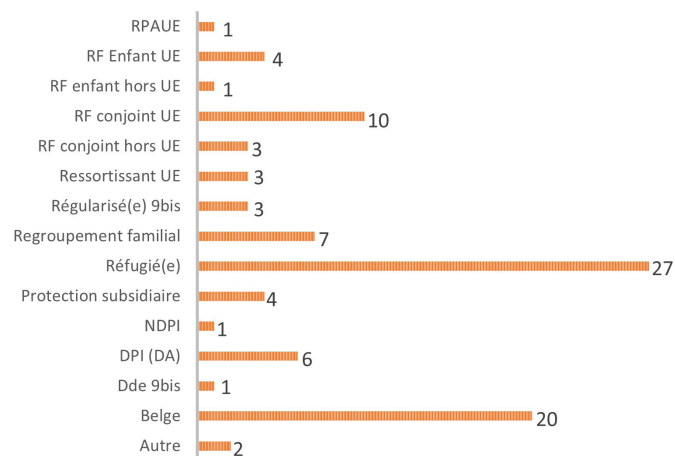
Répartition Primo-Ancien arrivant



RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



RÉPARTITION PAR STATUT DE SÉJOUR



5.2 Service formations

AXE FLE

L'activité s'intègre dans une vision globale d'intégration du migrant. Nous partons du postulat que l'autonomie, l'émancipation, l'insertion Socioprofessionnelle seraient vaines si la langue n'est pas acquise. De plus, le constat général (lire et écrire, e.a) est que la demande en apprentissage de la langue est plus importante que l'offre. À objectiver, cependant.

Notre partenariat avec l'Institut Saint-Laurent a perduré en 2021 et a permis à deux de nos groupes de bénéficier de 200 heures supplémentaires aux 120 heures suivies à SAM, soit un total annuel de 320 heures.

Cependant, force est de constater qu'en fin d'année 2021 les objectifs de ce partenariat n'ont pas été à la hauteur des années précédentes. En effet, peu d'apprenant ont souhaité s'engager dans les deux instituts.

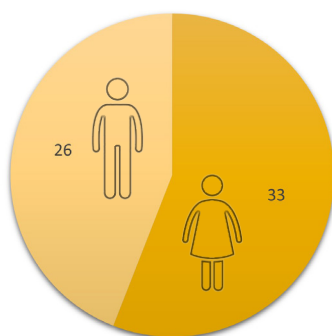
Financement 2020 : Nous avons bénéficié d'une aide pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de la mise en place de l'enseignement en distanciel au sortir du 1er confinement de mars 2020. Celui-ci a permis aussi l'achat de PC portable à usage des apprenants ainsi que d'un écran interactif offrant de nouvelles opportunités pédagogiques à nos formateurs, en présentiel notamment.

Malgré une année encore perturbée par la situation sanitaire, nous obligeant à diminuer le nombre de personnes inscrites dans chaque groupe afin de respecter la distanciation sociale, le service a vu s'inscrire un total de ...

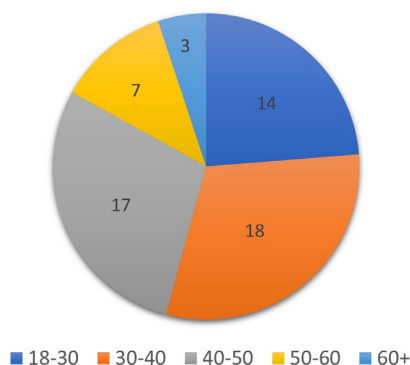


Le FLE en quelques graphiques clés ...

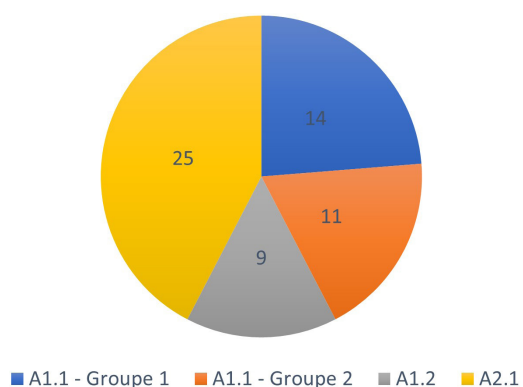
Répartition par sexe



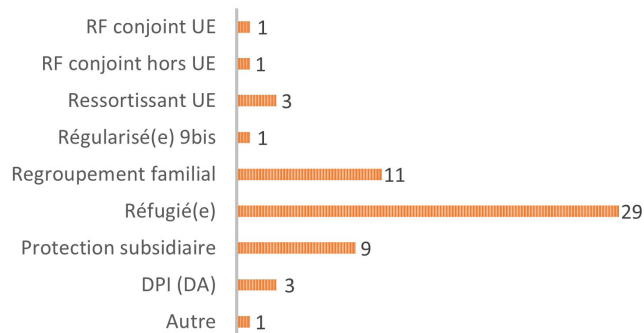
Répartition par âge



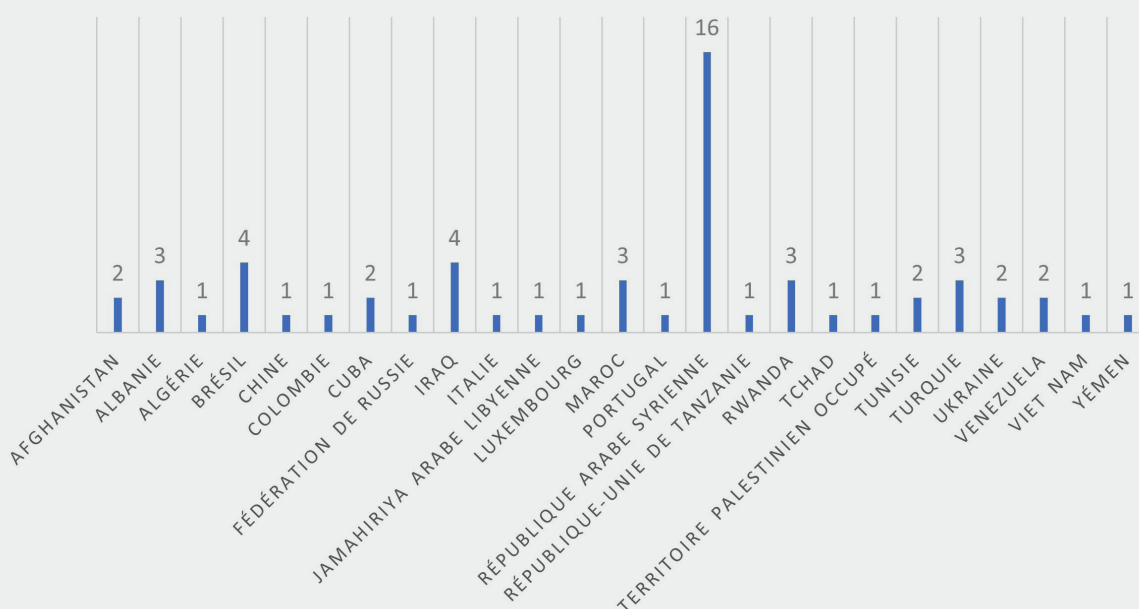
Répartition par groupe de niveau



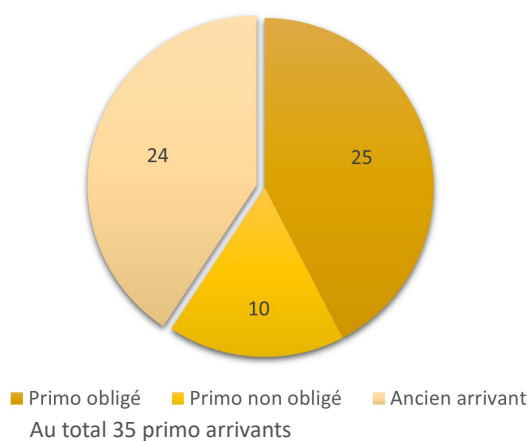
RÉPARTITION PAR STATUT



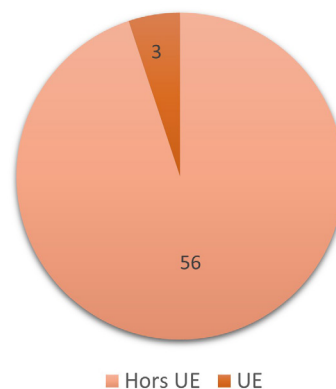
RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



Répartition par primo / ancien arrivant



Répartition par origine UE / Hors UE



AXE CITOYENNETÉ

Les formations à la citoyenneté s'inscrivent dans une **vision interculturelle** où l'enjeu majeur, pour les participants, est de co-construire une culture commune à partir des cultures d'origine et de la culture du pays d'accueil, à savoir la Belgique. Il s'agit ainsi de trouver un juste équilibre entre conservation de son identité culturelle et intégration de nouveaux modes de vie et valeurs.

Par ailleurs, nos formations visent à renforcer les **compétences d'autonomie** des personnes dans leur vie quotidienne ainsi que leur capacité à **participer à la vie sociale, culturelle et politique** de leur pays d'accueil.

Pour rappel, les formations à la citoyenneté sont de deux types :

- les **AOC**, Ateliers d'Orientation Citoyenne, conçus par le Discrî pour un public dont le niveau de langue se situe entre le A1.1 et A2.1 (niveaux du CECR)
- les **FIC**, Formations à l'Intégration Citoyenne, destinés à un public ayant acquis au minimum le niveau de français A2

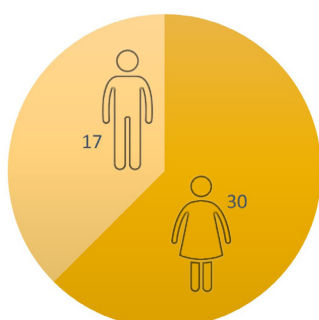
L'utilisation des TICE, Technologies de l'Information et de la Communication, a été également intégrée afin d'accompagner et de préparer au mieux les apprenants dans leurs recherches d'emploi (écriture d'un CV et d'une lettre de motivation ou encore utilisation du moteur de recherche du Forem) ainsi que dans leur recherche de logement (recherche annonces immobilières en ligne). Nous avons bénéficié d'un financement en 2020 pour l'achat de matériels informatiques dans le cadre de la mise en place de l'enseignement en distanciel en 2020. Ces outils ont permis en partie d'atteindre nos objectifs.

Partenariats : SAM fait appel à divers organismes extérieurs ayant une expertise dans leurs domaines respectifs pour mieux toucher le public : l'asbl Sida sol pour le chapitre santé (Prévention et information sur le VIH/sida et les IST) ; le service INTRADEL pour le tri des déchets ; Promotion&Culture asbl (FGTB) pour l'histoire des syndicats ainsi que les droits et devoirs des travailleurs ; l'asbl Habitat-Service, avec leur animation concernant les droits et des devoirs des locataires et propriétaires ; l'asbl F41 avec son animations «Mon parcours en question» abordant la thématique de l'emploi.

La citoyenneté en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT.E.S : 47

Répartition par sexe

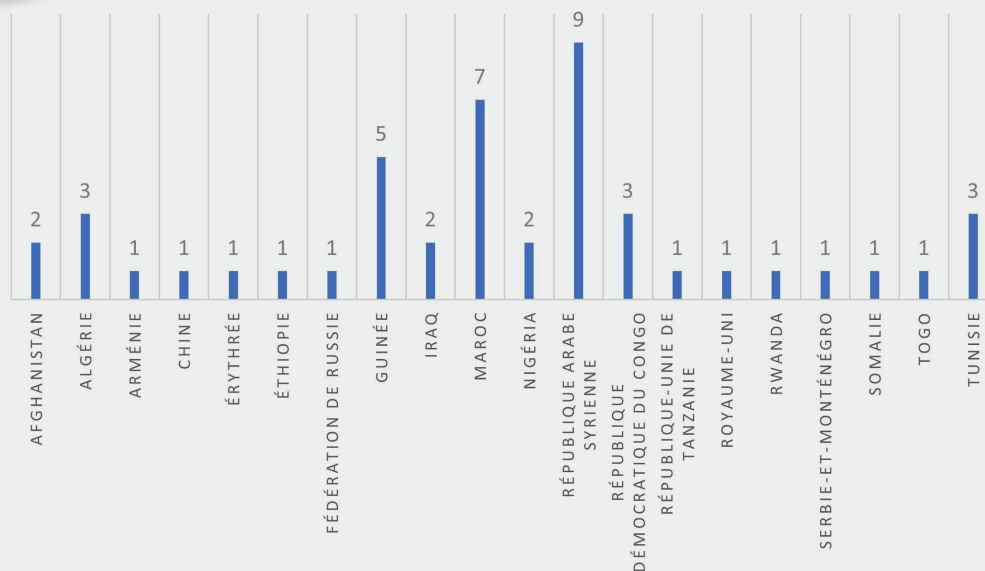


RÉPARTITION PAR MOTIF D'INSCRIPTION

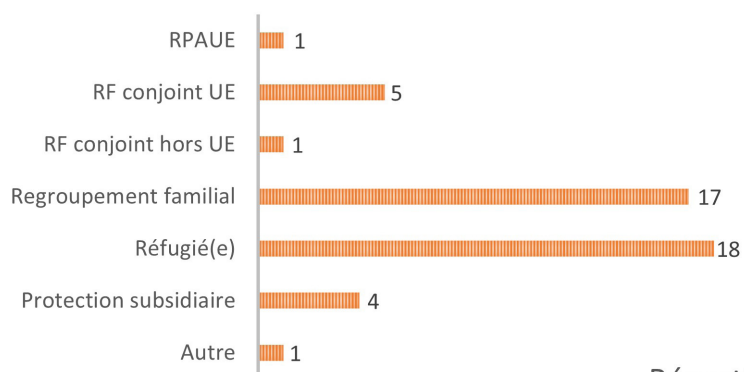


47
participant.e.s
au total

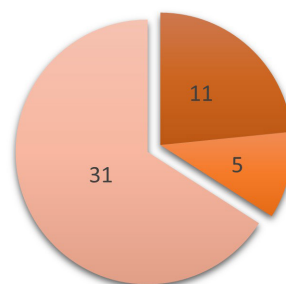
RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



RÉPARTITION PAR STATUT DE SÉJOUR



Répartition par primo / ancien arrivant



■ Primo arrivant obligé ■ Primo arrivant non-obligé ■ Ancien arrivant

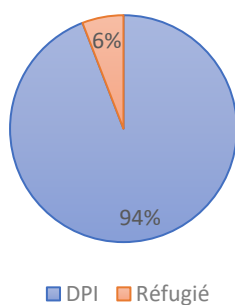
TABLE DE CONVERSATION

Support indispensable pour accélérer le parler, c'est au milieu de l'année que les tables de conversations ont été mises en place pour les publics de Pamex et de guidance :

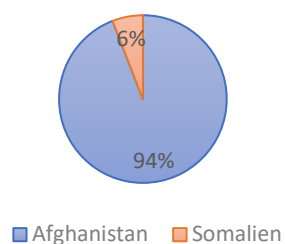
- À Pamex, il s'agit de mineurs primos-arrivants constituant un groupe «mouvant» au gré des arrivées et départs de ceux-ci.
- Pour guidance il s'agit d'anciens arrivants scolarisés soit en Daspa soit en cours généraux où ils éprouvent toujours des difficultés dans l'exercice de la langue française. Pour ces jeunes, les tables de conversations apparaissent alors davantage comme un support à ce que l'enseignement leur apporte, et fait office de remédiation scolaire.

Horaires : Pamex : 2h le jeudi après-midi
Guidance : 3h le mercredi après-midi

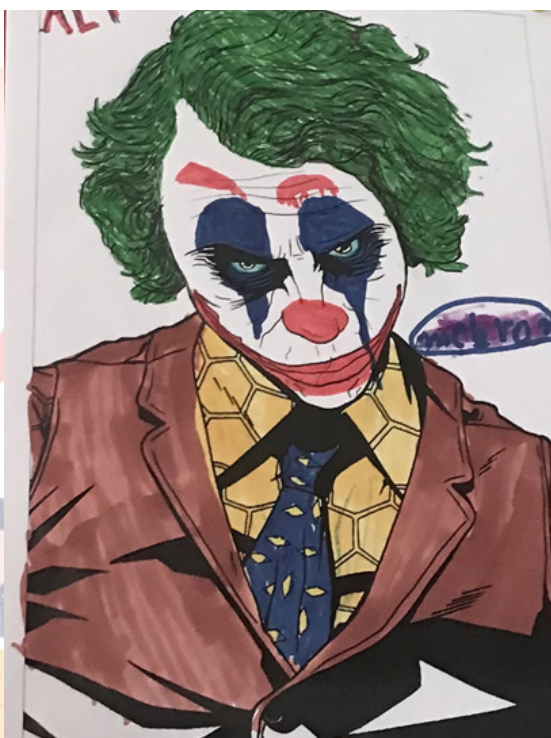
Répartition par statut



Répartition par nationalité



Dessin d'un jeune



5.3 Service interculturelité

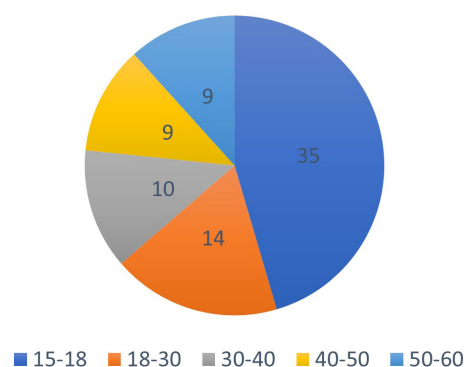
À travers la mise en place d'un verger et d'un potager communautaires, SAM asbl entend créer un espace d'échanges interculturels, dans une dynamique participative et de responsabilisation citoyenne.

Les activités liées à cet axe se passent très souvent à l'extérieur, au potager situé clos des Maraichers à Saint-Nicolas. Tout comme les autres services, la pandémie a influencé un peu son fonctionnement.

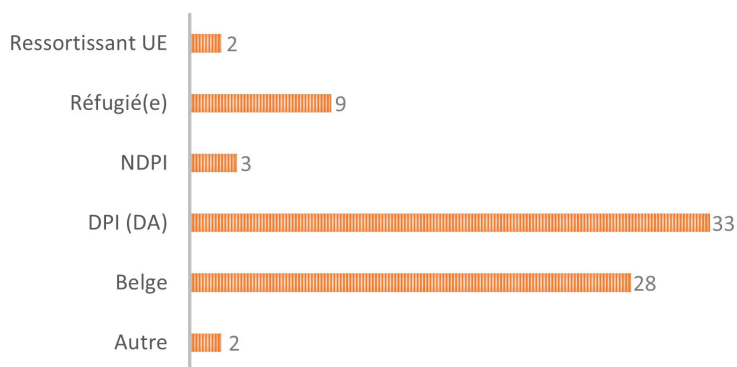
Dès lors en fonction des opportunités, des restrictions, de la météo, quelques activités ont pu être réalisées avec pas moins de ...



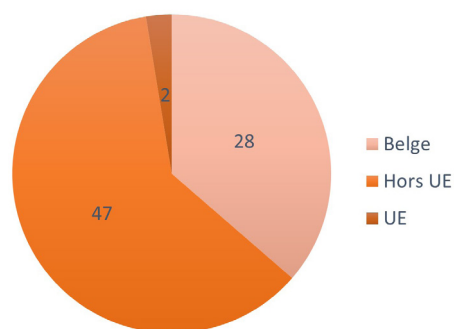
Répartition par âge



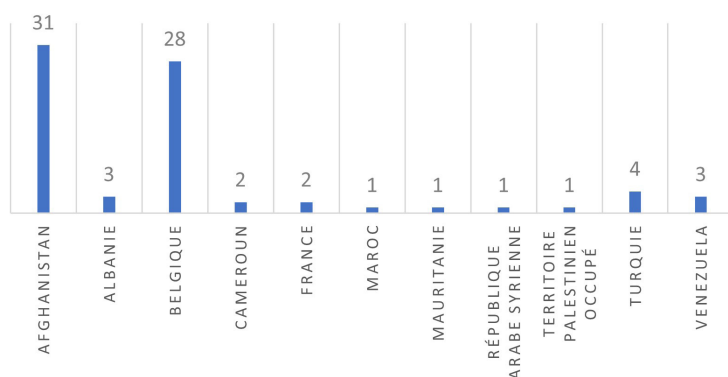
RÉPARTITION PAR STATUT DE SÉJOUR



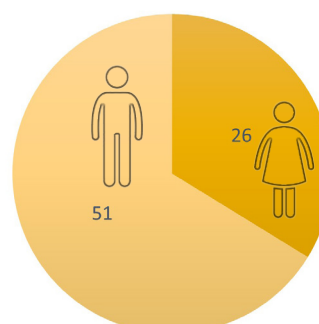
Répartition par origine UE / Hors UE



RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



Répartition par sexe



6.1 L'axe Pamex

SAM organise via son service PAMEX, **l'accueil et l'hébergement en Time out** pour des mena confrontés à des difficultés liées à leurs parcours d'exil ou de mena en situation de crise qui peuvent avoir plusieurs origines, parmi lesquelles on peut citer, entre autres, la désillusion, les problèmes de comportement, etc. .

Il s'agit d'un projet spécifique FEDASIL destiné exclusivement aux MENA dont *l'accompagnement est problématique ou menace* .

Le service PAMEX a ainsi pour objectif de stabiliser les jeunes via un espace-temps réflexif qui leur permettra, à travers des espaces de paroles, de prendre de la distance, de se poser, de réfléchir, de faire un point sur sa situation, d'exprimer son vécu, son ressenti.

D'autres jeunes, autorisés au séjour, vivant plus ou moins les mêmes difficultés, sont également suivis par SAM via son projet de **mise en autonomie**. Il va sans dire que tous les jeunes bénéficient de ce service de mise en autonomie de facto. Nous traiterons ces deux points simultanément.

Ce service constitue le pôle le plus énergivore et chronophage de SAM.

En 2021, le stress dû à la pandémie vécu en 2020 ne s'est pas fait trop sentir, les jeunes ont encore fait preuve de résilience et ont compris le caractère mondial du problème. Cette année, les murs de PAMEX ont hébergés pas moins de ...



Lorsqu'on parle de MENA, il faut distinguer **deux types** de jeunes accueillis à Pamex.

- **mena de la rue** : celui qui n'a introduit aucune demande de protection en cours au moment de sa prise en charge
- **mena fedasil** (appellation choisie pour la clarté de la lecture) c'est-à-dire celui qui a fait une demande de protection internationale (DA)

Notons que l'accueil des deux types de mena sont dévolus à fedasil dès lors qu'une autorité ou le représentant légal ou lui-même en manifestent la demande.

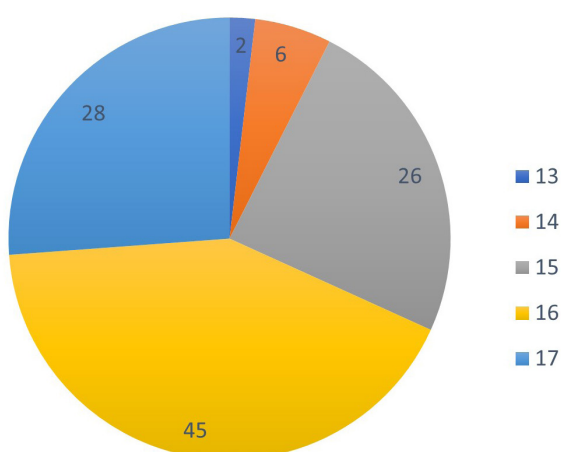
L' AXE MEA

Le renforcement de cet axe, minimisé depuis 2018, a été rendu possible par une subvention de la région wallonne de la région wallonne. L'équipe a pu être renforcée et la qualité de l'accompagnement s'en est fait sentir. Ainsi, outre l'accompagnement dans la compréhension des jeunes de leurs droits et leurs devoirs, l'apprentissage des codes sociétaux et une prise en charge, l'aide à la recherche logement et à l'installation. Le suivi pour l'autonomisation...

PAMEX en quelques graphiques clés

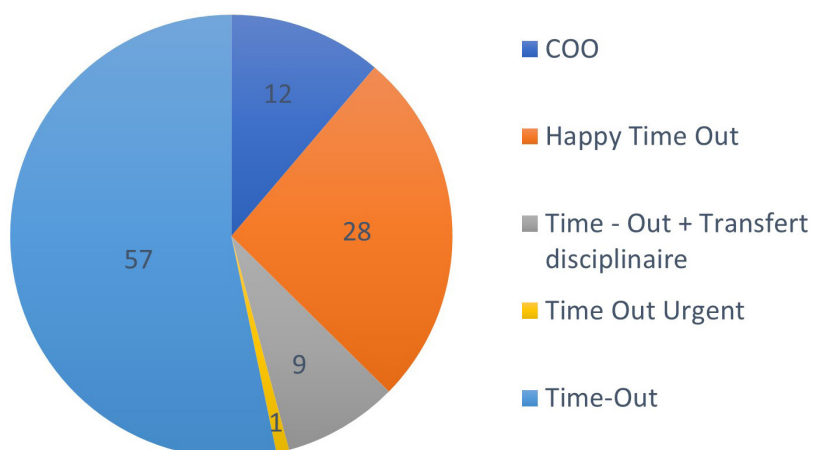
NOMBRE TOTAL DE JEUNES ACCOMPAGNÉS : 107

Répartition par âge

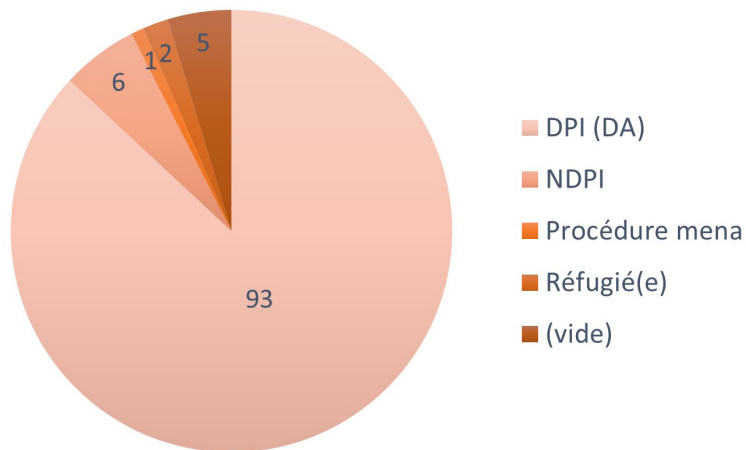


Les 16 - 17 ans sont les plus représentés.

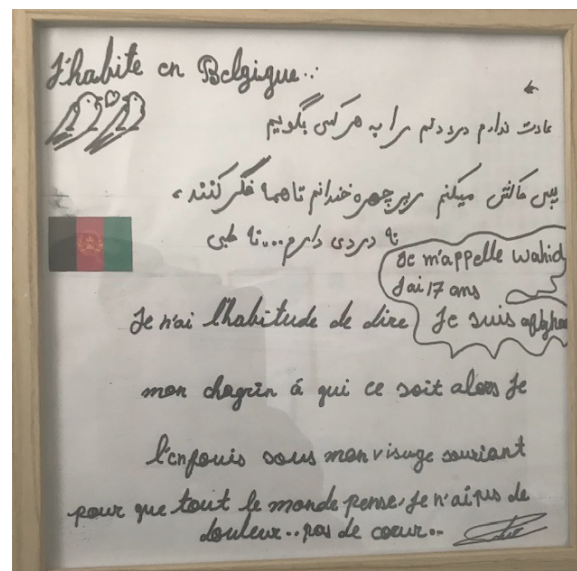
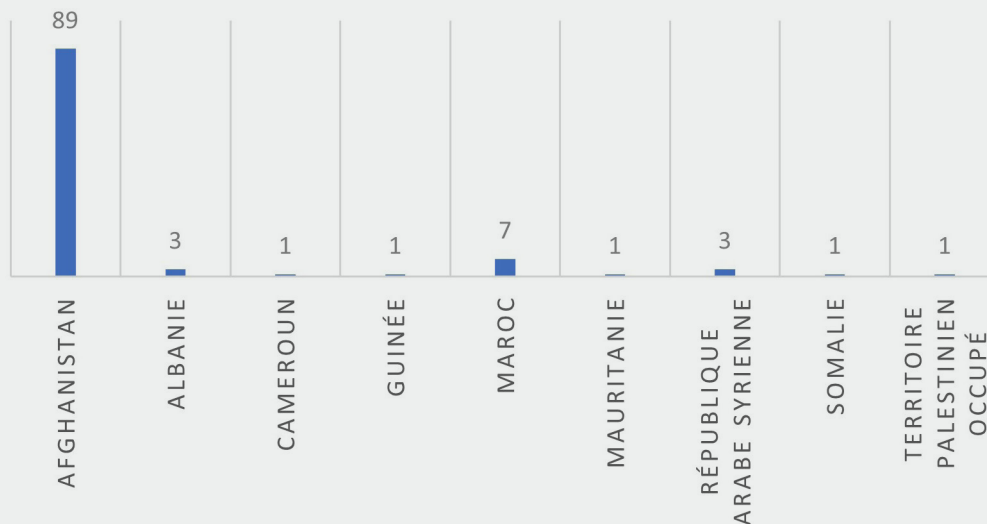
Répartition par type de Time-Out



Répartition par statut de séjour



RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



6.2 L'axe Guidance jeunes

La guidance jeune est un service de suivi individuel visant à accompagner le ou la jeune adulte dans son cheminement vers l'autonomie, le bien-être et l'intégration tout en lui octroyant un rôle actif dans les démarches entreprises : écoute, réseaux sociaux, suivi scolaire et médical, gestion de son budget, etc.

Genèse : Suite à des problèmes structurels importants au sein de **MENTOR ESCALE**, l'ASBL décide entre autre de fermer son antenne Liégeoise pour revenir à une taille d'ASBL plus petite et simplifier ainsi sa gestion administrative. Dès lors, et vu l'impact pour ces jeunes particulièrement fragiles d'autant plus encore en pleine pandémie, différentes démarches ont été envisagées afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement effectué.

Une solution de poursuite des activités de MENTOR LIEGE a été trouvée avec l'ASBL SAM, qui connaît déjà ce public via son projet PAMEX (TIME OUT et MEA).

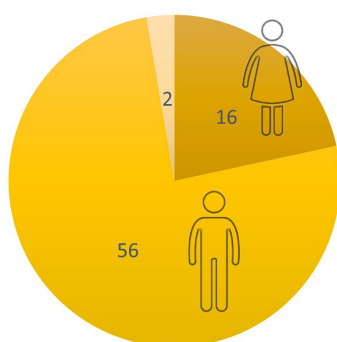
1er janvier 2021, date du début de la cohabitation des deux projets dans les mêmes locaux (reprise du bail par SAM ASBL). La poursuite du suivi des jeunes est opérationnelle.

Cette poursuite a été absolument nécessaire en période de pandémie tant la difficulté pour ces jeunes est importante. La fracture numérique a aussi rendu cette période encore plus critique pour nos bénéficiaires. La barrière de la langue couplée aux services réduits (télétravail de tous les secteurs) et à l'école à distance, mais également les difficultés inhérentes à ces jeunes rendent nos accompagnements encore plus difficiles mais élémentaires pour la rencontre de leurs besoins de base.

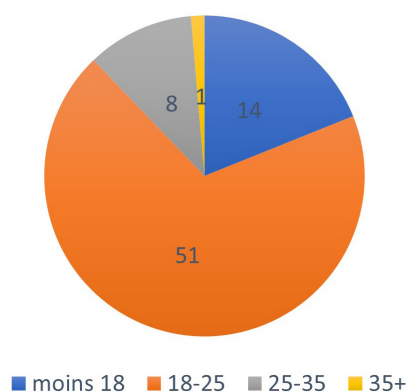
La guidance en quelques graphiques clés

NOMBRE TOTAL DE JEUNES ACCOMPAGNÉS : 74

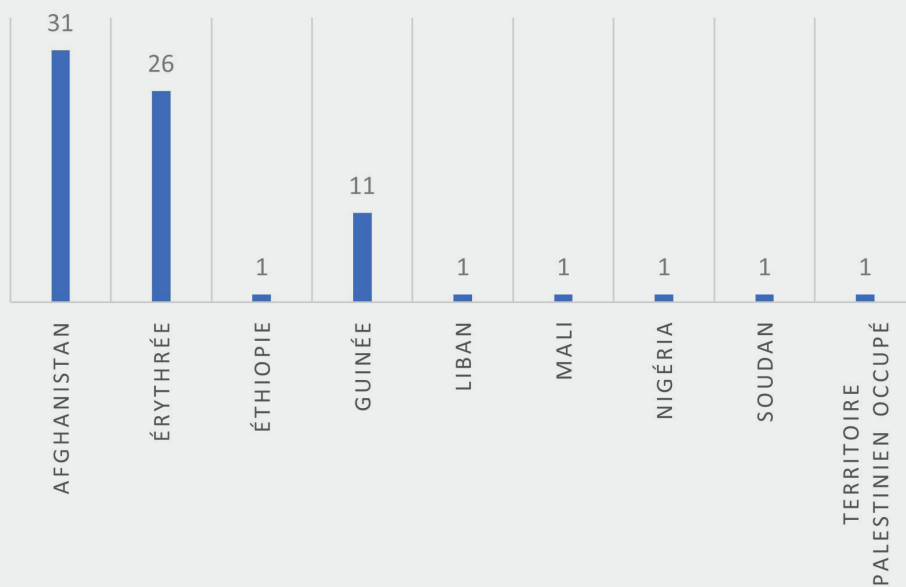
Répartition par sexe



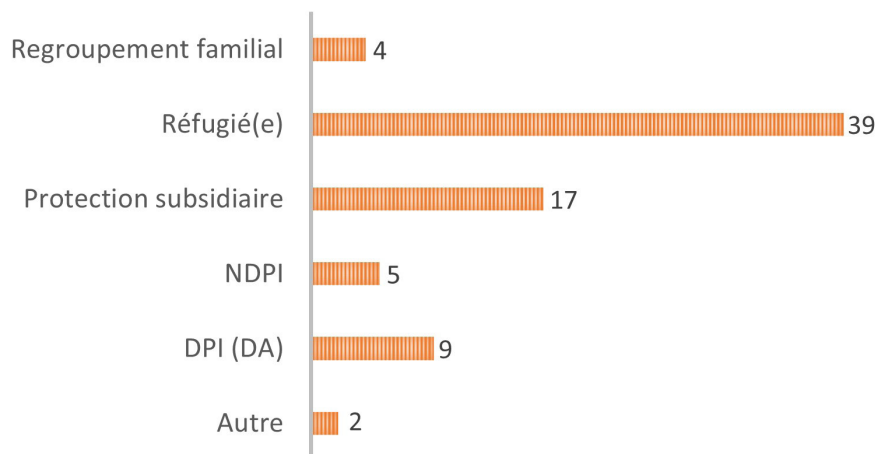
Répartition par âge



RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ



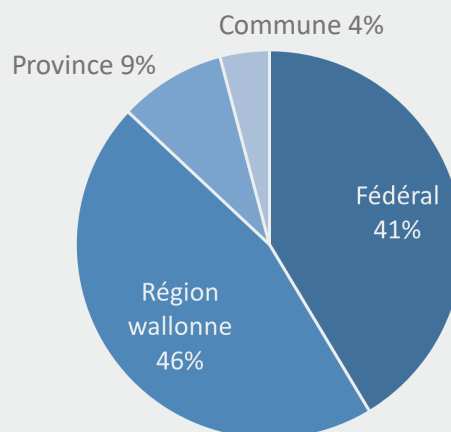
RÉPARTITION PAR STATUT DE SÉJOUR



VII. Ressources financières

Montant total des ressources financières en 2021
454 342,19 €

Répartition des budgets par pouvoir subsidiant



fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

185 812,71€



Affaires sociales (ILI)	91 882,77 €
Aide Complémentaire Covid	5 000 €
Emploi (APE)	26 095,71 €
Subv facul GUIDANCE	50 000 € / 15X12
Subv facul MENA ILI	24 500 € / 15X12
Subv facul (Retro via mentor)	18750 €



Affaires sociales 4 000 €



15 000 €
2 500 €
1 000 €



SA Duchene 4 000€
RESUREXIT 20 000€



Brunch + cot mbres
5 801€

Partenaires publics

Domaine de pouvoir	Compétence	Apport
Fedasil	Accueil mena TO	subvention
SPW(Région Wallonne)	Action sociale	Subvention
SPW (Rég wallonne)	Emploi et formation	APE (subvention)
Ville de Liège	Action sociale et jeunesse	Subside
Province de Liège	Action sociale	Subside
CPAS de Liège	Ré-insert	Art60§7

Partenaires associatifs

Noma	Apport	Localité
Agora	Apport en public	Liège
Carda	Acc psy	Bierset
Cripel	Méthodologie et public	Liège
Formanim	Apport en public	Seraing
Institut St-Laurent	Apport en logistique	Liège
Intradel	En encadrement	Liège
Reloisom	Apport en public	Liège
Sidasol	En encadrement	Liège

Profession libérale

Cabinet Andrien	Pression	Type d'apport	Localité
Cabinet N'dheka	Avocat	Expertise juridique	Herstal
Cabinet Andrien	Avocat	Expertise juridique	Liège
Cabinet Dumont. V	Médecin	Soins médicaux	Liège
Cabinet Dièni	Avocat	Expertise juridique	Liège

*La seule voie qui
offre quelque espoir d'un
avenir meilleur pour toute
l'humanité est celle
de la coopération et du
partenariat.*

Koffi Annan

Nouveau dispositif du parcours d'intégration

Ce dispositif qui a fait passer à 400h de FLE et 60 h de cours de citoyenneté contre précédemment respectivement (12h et 20h), a rendu encore plus complexe l'accompagnement pour SAM sachant que nous ne disposons que d'un local pour assurer tous ses cours. La convention avec l'institut Saint-Laurent (promotion sociale), permet de donner 200 périodes en plus à deux groupes.

Augmentation du nombre minimal d'heures de FLE

En 2022, le nombre d'heures de cours de FLE minimal dispensé passera de **6h à 8h hebdomadaire par groupe**. En réponse à cette obligation, SAM souhaite étendre son offre de formation 9h de cours hebdomadaire afin de conserver les demi-journées de cours de 3h telles que mises en place actuellement (sous réserve de pouvoir augmenter le temps de travail des formateurs.) Au regard de cette nouveauté, quelques réorganisations s'imposeront :

- soit diminuer le nombre de groupes : passer de quatre groupes à trois, càd passer de 4x6h (soit 24h) à 3x8h (soit 24h)
- soit augmenter le temps de travail des formateurs : passer 24h de cours par semaine à (4x9h) 36h par semaine.

Et sur le plan infrastructure, des locaux, un déménagement s'impose.

Augmentation du nombre de places à PAMEX & Ciré

Fedasil a sollicité l'augmentation de **deux places supplémentaires en time out**. Ce qui en termes financiers apportera une grosse bouffée d'oxygène mais attention que la qualité du travail n'en souffre pas.

Aussi, un peu **plus d'espace** pour l'équipe et pour les jeunes ne ferait pas de mal, même si en termes de chambres, il n'y a aucun problème.

L' **engagement** de nouveaux travailleurs s'impose également.

Un projet «d'accueil médical» de DPI est en cours de négociation avec le Ciré.

Cohabitation entre guidance et sociojuridique

La cohabitation des deux services montrent des signes d'exiguïté et une solution doit être trouvée à ce niveau aussi.

Défiscalisation des dons

L'absence de la possibilité de délivrer des attestations pour défiscaliser les dons posent un réel manque à gagner. Nous solliciterons Caritas ou une autre asbl à cet effet. Stabiliser en 2022 le service social semble crucial.

X. Conclusion

SAM a su, lors des ces deux dernières années, malgré le contexte difficile dans lequel le monde évolue, faire preuve de résilience et d'adaptations aux contraintes nouvelles.

C'est pour cela que nous estimons que l'année 2021 a été une année riche en termes de défis à relever, de découvertes d'un monde nouveau qui s'installe inexorablement. Une année riche de collaborations nouvelles.

Cela dit, l'omniprésence étouffante de la Covid-19, quoique dans une moindre mesure comparée à 2020(...) a rendu quelque peu compliqué l'accompagnement souhaité et l'efficacité voir l'efficience attendue.

De nouvelles formes d'accompagnement qui tiennent compte de la nouvelle donne imposée par la pandémie semblent être la voie avec laquelle, dorénavant, il faut composer.

Bien que satisfait d'avoir réussi l'arrimage de Guidance jeunes de Mentor-Escale à SAM aussi bien au niveau des accompagnés (+ de 70 jeunes) que celui des accompagnateurs, mais quid de 2022?

Quelques ajustements, souhaités en 2021, doivent être réalisés impérativement en 2022. Il s'agit du

- Déménagement vers des locaux plus spacieux (service formation)...
- Déménagement de Pamex.

Les nouvelles modifications du parcours d'intégration, bien que judicieuses, obligent de repenser l'organisation des services dès le 1er juillet prochain.

Impossible de fermer ce chapitre, sans évoquer la guerre qui sévit et qui fait rage à nos portes au moment de la rédaction de ce rapport. Rappeler aussi cette équation élémentaire que le politique a tendance à galvauder, au gré de ses intérêts :

$$1+1= 2 \text{ et non } 1,5$$

Un être humain = un être humain, une victime de guerre asiatique = une victime de guerre européenne. Il ne doit pas y avoir de discrimination basée sur son appartenance européenne ou non. Cela étant dit, des dizaines de milliers d'ukrainiens fuient les bombes russes et arrivent en Belgique. Une réelle solidarité s'est organisée et cet afflux massif est absorbé au fur et à mesure, pour le moment, par les particuliers sensibles à cette détresse humaine. SAM se tient prêt conformément à ses missions, pour activer tous ses leviers d'aide et d'accompagnement : services social, de recherche logement (dès l'obtention du RIS) et juridique, apprentissage du français, entre autres.

Alors ...

Mieux vaut la paix certaine que la victoire assurée.

Tite-Liv, historien de la Rome Antique

« La paix est un bienfait et la guerre un fléau! personne ne doute de cette vérité. Mais si la guerre est souvent une nécessité lorsqu'on a une grande cause à défendre, c'est au contraire un crime de la faire par caprice, (...), dit-il »

Louis Napoléon-Bonaparte